

Un peuple, une nation se bâtit sur des repères. Et ces repères consistent en des valeurs positives. L'histoire de l'humanité en consacre les plus essentielles : le respect de la vie et de la personne humaine, le sacrifice de soi pour le bien collectif et pour les générations présentes et futures, le patriotisme, la générosité, la probité. Au regard de ces valeurs, l'impunité est reprouvée et jetée aux gémonies par la conscience collective. (extrait de l'Editorial)



Proletaires de tous les pays, unissez-vous !

LA FLAMME

ORGANE POLITIQUE
DU
PARTI COMMUNISTE DU BENIN

35^{ème} ANNEE - BIMENSUEL

REDACTEUR EN CHEF : Jean Kokou ZOUNON

ISSN 1607-3266

La Flamme (Cotonou)

N° 308

du 06 novembre 2012

PRIX : 300 F

01 BP 2582 RP

COTONOU

(Rép. Bénin)

Dépôt légal N° 308

www.la-flamme.org

Le Peuple Béninois a de la mémoire

A - LES CRIMES DE SANG DE KEREKOU.

Le communiqué du Bureau Politique du 23 Juin 1975 ; La mesure contre les étudiants Ehuzu du 09 Mai 1985 : Le Ministre de la Défense et des Forces Armées communique ; et les recommandations de la Commission Mayaba)

Voici dans son intégralité, le Communiqué du Bureau Politique National tel reporté dans l'officieux gouvernemental Daho-Express n° 1689 du lundi 23 Juin 1975 : « Le Chef de l'Etat, le lieutenant-colonel Mathieu Kérékou a réuni

dans la nuit du 20 au 21 Juin 1975 au Palais de la République, les membres du Bureau politique et du Gouvernement Militaire Révolutionnaire présents à Cotonou ainsi que les officiers des Forces Armées Dahoméennes présents à Cotonou, Porto-Novo et Ouidah pour porter à leur connaissance les circonstances de la mort du capitaine Michel Aïké dans la soirée à son domicile de fonction à Cotonou.



Mathieu KEREKOU
« L'anti-modèle des valeurs positives ou modèle des anti-valeurs »

Du récit des faits, il ressort qu'alerté par les militants venus lui signaler la présence insolite de son épouse au domicile de fonction du capitaine Aïké, le Chef de l'Etat s'est rendu sur les lieux avec sa garde et a eu à y constater la présence de la voiture qui aurait transporté sa femme jusqu'au logement. Sommés d'ouvrir, les occupants de l'immeuble n'ayant pas voulu obtempérer, la garde présidentielle défonça la porte. C'est alors que le Chef de l'Etat a eu à se rendre compte de la présence de son épouse en compagnie du capitaine Aïké tout nu.

Ainsi, surpris en flagrant délit d'adultère et alors qu'il tentait de s'enfuir, le capitaine Aïké fut incidemment abattu par la garde présidentielle.

Camarades militantes et militants de la Révolution, bien que cette affaire relève de la vie strictement privée des intéressés, le Bureau Politique National ému et indigné déplore cette trahison entre camarades d'armes et de lutte.

Tous les militants et militants doivent pouvoir tirer les justes leçons de cet événement. Certains n'ont peut-être pas compris que l'exigence de la Révolution s'étend à tous les domaines y compris leur vie privée et leur attitude morale dans la

B - CRIMES ECONOMIQUES.

Extrait de la communication :

« KEREKOU ET LA GESTION CHAOTIQUE ET MAFIEUSE DES FINANCES PUBLIQUES ».

Dans le document « BENIN : UNE DEMOCRATIE PRISONNIERE DE LA CORRUPTION DE LA C O R R U P T I O N », Investigations sur des faits et scandales de 1990 à 2006, ADOUN et AWOUDO écrivent : « Le service public qui s'est mué en self-service, entretient de gros nids de combinards qui font vibrer le pays au rythme de la corruption.

L'histoire du renouveau démocratique au Bénin fourmille de spécimens, les uns plus cocasses que les autres. On pourrait citer pêle-mêle, sans jamais être exhaustif, une demi-centaine d'importants « dossiers » de malversations dont les montants, pour certains, se chiffrent en milliards.

Ces affaires, pour la plupart, sont manifestement abandonnées ou classées sans suites. Limitons-nous ici aux plus significatives : l'affaire Bêta, l'affaire Sonacop/Odific, l'affaire Sonapra/Marlan's Cotton Industries, les détournements en série à la Sonapra⁵ et à la Société des Ciments d'Onigbolo (SCO), l'incroyable affaire des frais de justice criminelle, les malversations à la police (révélée par la commission Danon), l'affaire des malversations dans l'Armée (révélée par le rapport Azonhiho), l'affaire des 32 millions de la coopération danoise à l'Armée béninoise, l'ahurissante passation de marché gré à gré pour l'équipement du siège de la Caisse nationale de sécurité sociale, la retentissante affaire HamaniTidjani (qui a éclaboussé d'importantes personnalités de l'appareil

d'Etat), l'invraisemblable dossier du glucose transformé en sable au ministère de la Santé publique. On peut reprendre du souffle, pour ajouter l'impressionnante opération aux allures de blanchiment d'argent et d'escroquerie montée et exécutée à la Banque o Africa (BOA), le scandale politico-financier du groupe américain Titan (le milliard du financement de la campagne électorale de Mathieu Kérékou en 2001), l'affaire de la tour administrative de Cotonou, le méga scandale du rachat de la Sonacop, l'affaire Continental Bank, l'incompréhensible dossier dit des 70 milliards (rassemblés par la Commission Ahanhanzo Glèlè), l'affaire des 600 millions pour la construction des résidences Hassan II à l'Université d'Abomey-Calavi, l'affaire du jardin de l'ambassade du Bénin à New-York... la liste, insupportablement longue, n'est pas achevée.

Ces affaires, les unes furtives et les autres ostentatoires, relayées dans la presse à la rubrique des faits divers, défraient la chronique, le temps d'un feu de paille, avant de sombrer dans les profondeurs inexplorables de l'oubli collectif.

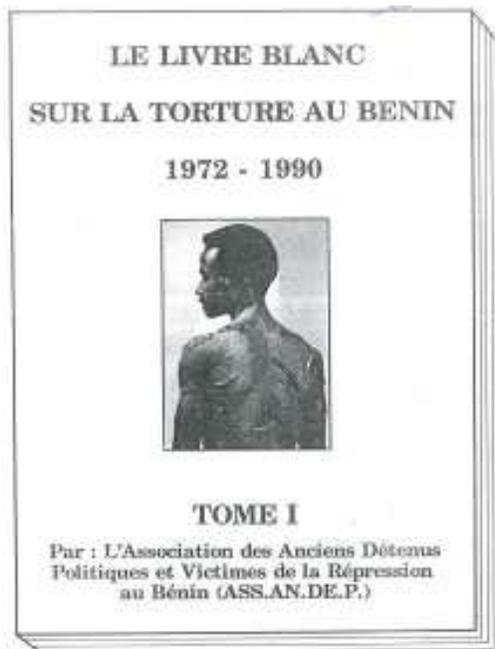
Les gouvernants ont dressé le lit à un immobilisme révoltant. Conséquence logique, l'impunité est devenue une mode. »

Cette période de 1990 à 2006 comporte 11 ans de présidence de KEREKOU dont 10 ans entre 1996 et 2006. C'est dire que la conclusion des auteurs à savoir que « l'impunité est devenue une mode » s'applique au vieil autocrate revenu au pouvoir ».

Editorial :

(VOIR A LA PAGE 3)

IMMORTALISER MATHIEU KEREKOU, C'EST IMMORTALISER A JAMAIS LES CONTRE-VALEURS POUR LES GENERATIONS PRESENTES ET FUTURES.



A - LES CRIMES DE SANG DE KEREKOU

(Suite de la page 1)

société. En tous cas, la Révolution n'est pas un dîner de gala, elle n'est pas non plus un jeu d'enfant et ceux qui pensent jouer avec elles s'en rendront compte à leurs dépens.

Camarades militantes et militants, le Bureau politique National vous exhorte au sang froid, à la vigilance de tous les instants et à la poursuite de vos tâches révolutionnaires avec une ardeur toujours plus accrue et une conviction plus affirmée car l'enjeu c'est la libération de notre pays.

Les traîtres s'élimineront d'eux-mêmes. La Révolution poursuivra inexorablement son cours contre vents et marées. Le peuple dahoméen vaincra, la Révolution triomphera. Prêt pour la Révolution et la lutte continue »²

- Contre sa propre épouse proclamée infidèle, Kérékou, prit le décret suivant publié au Journal Officiel du 15 Octobre 1975 : « Décret 76-53- Par décret du président de la République, Chef de l'Etat, Chef du gouvernement, le Conseil des Ministres entendu, en date du 23 février 1976, la camarade Lakoussan Béatrice Symphorose est radiée du Corps de la Magistrature pour compter du 20 juin 1975. La camarade Lakoussan Béatrice sera reclassée dans le Corps des Administrateurs Civils au grade correspondant à son ancienneté dans le Corps de la Magistrature et mise à la disposition du Ministre de la Fonction publique et du travail »³

Extrait du 1^{er} Rapport de la Commission MAYABA

1^o- « Six personnes sont mortes sous la torture. Il s'agit de Houmènou Christophe (Sous-officier de l'armée) ; Luc Togbadja (Etudiant) ; Bakary Razac (Comptable à Onigbolo) ; Akpokpo Rémy (Etudiant) ; Akan Hilaire (Instituteur) ; Samba Baldé Touré (Expatrié guinéen).

2^o- Plus de soixante-quinze personnes ont été activement torturées, depuis la privation de nourriture comme entrée en matière dès les locaux du Petit Palais ou du poste 200 au Camp Guézo, jusqu'au Rodéo renforcé à l'épreuve de piscine au camp Séro Kpéra de Parakou... » (1^{er} Rapport p.3).

« 99% des victimes entendues sont des hommes. La Commission a recensé en effet 5 femmes qui ont été arrêtées et torturées à la place de leur

enfant ou de leur époux recherché. A propos des femmes, il faut signaler qu'elles subissaient des tracasseries de toutes sortes à l'occasion de l'arrestation de leur conjoint. Lors des visites, les tortionnaires se plaisaient à infliger des sévices corporels à leur mari en leur présence... Toutes les personnes recensées ont été arrêtées entre 1975 et 1989. Les arrestations les plus importantes ont eu lieu en 1979 et 1985 avec des grèves des étudiants, en 1987 et 1988, avec des tentatives de coups d'Etat des Officiers de l'Armée, enfin avec la grève des Enseignants, des élèves, des étudiants et des fonctionnaires... Que ce soit à Natitingou, Parakou, Bembèrèkè, Camp Guézo, Camp PLM Alédjo en passant par les Commissariats et les Brigades, les conditions de détention ont été des plus inhumaines, humiliantes. Les détenus étaient enfermés dans des cellules étroites, chaudes et malsaines, sans un minimum d'hygiène. Les premiers jours on les soumettait à la diète. Ils y passaient plusieurs jours sans être autorisés à se laver, à recevoir les visites de leurs parents. Ils y faisaient également leurs besoins. Les soins leur étaient refusés et toute révolte était sévèrement punie ; les détenus étaient exposés en file indienne et bâtonnés... Le Rodéo, torture la plus courante intervenait pour couronner les traitements cités plus haut... Une vingtaine de militaires choisis par les membres de la Commission (Commission Nationale Permanente d'Enquête et de Sécurité d'Etat- CNPESE) et armés de bâtons, chicottes, lanières, sonkpaka, gourdins, fils de fer, fils à anneaux étaient chargés d'infliger les supplices les plus atroces au détenu dont les réponses aux questions ne satisfaisaient pas la Commission. Les victimes tombaient souvent évanouies sous les coups de leurs tortionnaires. En guise de soins, on leur répandait de l'alcool iodé sur les plaies béantes... Les détenus qui ont le plus souffert de ce traitement en dehors de ceux qui sont morts ont pour noms : Baparapé Aboubakar, Agnankpé Luc, Chabi Karim, Hountondji José, Allossé Ange, Dagbo Agossouvi François, Vidégla Euloge, etc. Ils en portent des cicatrices indélébiles... » (1^{er} Rapport pp.4, 5, 6).

COMITE DES VICTIMES DE LA REPRESSION POLITIQUE AU BENIN

Tél. : 97-26-36-20/97-98-82-18/97-18-38-23/97-72-80-65

Lettre ouverte

A

- Monsieur le Président de la République,
- Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
- Messieurs les Présidents des institutions,
- Toutes Autorités politiques du Bénin en général,

Une infamie est en cours dans notre pays depuis le 03 septembre 2012. Il s'agit du fameux projet de l'ONG-SNDB de rendre hommage à Mathieu Kérékou et plus précisément de l'immortaliser comme, disent-ils, un modèle pour la jeunesse.

Messieurs,

Tout homme sensé ne peut manquer d'être indigné, à plus forte raison les victimes des forfaits de KEREKOU pendant 29 ans de mal-gouvernance à la tête du pays. C'est pourquoi, une campagne contre la réhabilitation des tortionnaires et des fossoyeurs de l'économie nationale, Mathieu KEREKOU en tête est organisée depuis le 20 jusqu'au 30 octobre et se poursuivra au-delà en terme de devoir de mémoire au sujet des crimes de toutes sortes commis par Mathieu KEREKOU.

Dans ce cadre, les communi-cations, les témoignages et les expositions de photo et de textes mettent à nu les crimes de sang, les crimes contre les libertés, les crimes économiques dont Mathieu KEREKOU s'est rendu coupable tout au long de son règne. On pourrait citer ses ordres de tirer à vue et sans sommation sur tout manifestant et qui ont entraîné l'assassinat de l'élève Parfait ATCHAKA, ses ordres de faire arrêter des responsables étudiants en 1976, 1979, 1985, ou des travailleurs en 1981, 1988, 1989, etc. On rappellerait à peine les assassinats dans le cadre de la lutte contre la féodalité dont les nombreuses victimes demeurent inconnues de même que reste inconnu le nombre des hommes et femmes tués lors des soulèvements à Cotonou, Abomey, Bohicon suite à l'assassinat de Michel AIKPE. En bref, KEREKOU a semé la terreur, remplissant les prisons où nombre de détenus politiques sont morts faute de soins, poussant des gens à l'exil ou à la clandestinité. Rappelons également certains crimes économiques tels Affaire Kovacs, Vons de Cotonou, Moutons Mérinos etc. L'immunité qui lui a été accordée à la conférence nationale n'a servi qu'à le renforcer dans sa nature d'homme cynique comme ose le dire maintenant certains de ses anciens collaborateurs... Ainsi, à son retour au pouvoir, il renoue avec ses amours. On a encore connu de 1996 à 2006 des élections truquées avec une Cour Constitutionnelle aux ordres (mars 2001), des assassinats crapuleux non élucidés (inspecteur Koundé, les magistrats Dossou-Yovo et Coovi), le dépeçage et le pillage du pays jusqu'à la faillite (affaire Défi emploi jeunes, Bell Bénin, Béta, Hamani, Sonacop, Avion présidentiel, etc.,). Ses exploits de déprédateur de l'économie nationale figurent dans le livre de Adoun et Awoudo (édité à la Fondation Friedrich Ebert, Cotonou).

Et c'est cette immunité qui est la base de l'impunité qui gangrène notre société de sorte que tant que KEREKOU ne sera pas jugé, il n'y a pas d'avancée possible pour la démocratie dans notre pays ainsi qu'on le voit avec les scandales qui fleurissent aujourd'hui. On assiste à des disparitions non élucidées, cas de Dangnivo, au déni de justice ou à la manipulation de la justice. Nombre de plaintes de victimes régulièrement faites devant les tribunaux y dorment dans les tiroirs depuis des années. Pendant ce temps on assiste à des procès commandités par le Président de la République. Le secret de l'instruction n'est pas respecté avec la complicité de procureur ou de juge d'instruction ou encore de commissaire de police.

Messieurs,

Vous conviendrez avec nous que l'initiative de présenter KEREKOU comme un modèle vise à célébrer non pas la probité, le patriotisme et le don de soi mais au contraire à magnifier un tortionnaire qui est l'incarnation du truant sans foi ni loi, du criminel qui a passé 29 ans au pouvoir pour tuer, priver le peuple de liberté afin de s'enrichir et ruiner le pays. Rendre hommage à KEREKOU, c'est sacraliser la barbarie dans les mœurs politiques, c'est immortaliser l'impunité au sommet de l'Etat.

Voilà pourquoi nous condamnons fermement cette odieuse initiative et demandons aux hautes autorités politiques de se démarquer de cette tentative de déshumanisation de la jeunesse qu'on veut dévoyer de la quête de la générosité, du don de soi, du patriotisme, de la probité en lui présentant un truant et un assassin comme un modèle à suivre.

L'objectif inavoué, en dernière analyse, dans cette infamie c'est de faire croire que dans notre pays il n'y a pas d'hommes valeureux et vaillants qui n'ont pas du tout reculé devant la furie de Mathieu KEREKOU et dont le courage et l'esprit de sacrifice pour leur pays ont eu raison de lui et de son régime tyrannique.

Alors, Messieurs, le devoir de dire la vérité à la jeunesse et au peuple exige de vous de réhabiliter et d'immortaliser enfin, ici et maintenant, les martyrs et les héros qui ont donné leur vie et leur sang ou encore leurs années de formation ou de carrière pour vaincre l'autocratie et conquérir les libertés aux côtés du peuple. Vous auriez contribué ainsi à barrer la voie à ceux qui accusent les jeunes à longueur de journée de perte des valeurs alors qu'ils ne leur montrent que les contre-valeurs comme le prouve cette funeste tentative de présenter KEREKOU comme un modèle. Il faut enfin lever l'immunité à KEREKOU, et le renvoyer devant la justice pour que cesse l'impunité. D'ores et déjà nous introduisons un dossier de recours en annulation de la loi portant immunité personnelle à Mathieu Kérékou.

A côté de ces solutions essentielles il restera à réaliser l'indemnisation sans délai des victimes conformément à la convention contre la torture avec la participation de leurs représentants aux commissions créées à cet effet, à prendre les lois appropriées et à faire la lumière sur les disparitions et assassinats non élucidés, le contrat de déchets nucléaires (contrat N° 35-/PR/MPS/MET/MFE/MJ/EPSP du 12 janvier 1988), les victimes des soulèvements de 1975, les victimes de la lutte contre la féodalité.

Avec tous nos sentiments déferents et patriotiques.

Cotonou, le 27 octobre 2012

Pour le Comité,

Denis Y. SINDETE

Editorial :

IMMORTALISER MATHIEU KEREKOU, C'EST IMMORTALISER A JAMAIS LES CONTRE-VALEURS POUR LES GENERATIONS PRESENTES ET FUTURES.

Un peuple, une nation se bâtit sur des repères. Et ces repères consistent en des valeurs positives. L'histoire de l'humanité en consacre les plus essentielles : le respect de la vie et de la personne humaine, le sacrifice de soi pour le bien collectif et pour les générations présentes et futures, le patriotisme, la générosité, la probité. Au regard de ces valeurs, l'impunité est reprouvée et jetée aux géonies par la conscience collective. Pour ces raisons, les mass media nous exposent tous les jours des dirigeants politiques traînés devant les tribunaux pour répondre des faits commis lorsqu'ils assumaient les hautes fonctions d'Etat. On a jugé ainsi les Fujimori au Pérou, les Pinochet au Chili, les Galtieri et Videla en Argentine. Plus récemment on a vu traîner à la barre Mubarak même grabataire, Ben Ali condamné. Même le Président Chirac a été jugé et condamné pour des faits commis lorsqu'il assumait des fonctions de maire de la ville de Paris. Et cette menace plane à ce jour sur l'ex Président français Sarkozy. En châtiant ainsi de hauts dirigeants, auteurs de contre-valeurs, on met en exergue les porteurs des valeurs positives, celles qui peuvent servir de modèle pour les générations futures.

Le Bénin est à la dérive, tout le monde en convient. La jeunesse manque de repères ! Tous les hommes sensés en conviennent. Le Bénin va mal ! La société tout entière se délite du fait que règnent aujourd'hui les contre-valeurs que sont : la magouille, l'affairisme, la tricherie, la fraude, la corruption. « On vit une véritable décadence morale ». Le pouvoir actuel, celui de Boni Yayi rappelle au peuple les pires cauchemars subis sous Mathieu Kérékou. Voilà la triste réalité. Et c'est au moment où le peuple estomacé de sa propre déchéance, se cherche des voies de sortie, que l'on observe des réactions pour l'y replonger.

C'est ainsi que le 03 Septembre 2012, l'opinion publique a été informée d'une entreprise « initiée » par une mystérieuse Organisation Non Gouvernementeale dénommée « Service National de Développement du Bénin » (SNDB). Composée officiellement de jeunes « essentiellement d'anciens appelés au service militaire d'intérêt national » (Confère le Journal 'La Nation' du mardi 04 septembre 2012), cette organisation entend « rendre hommage au Président Mathieu KEREKOU du 23 au 27 octobre » pour « l'humilité et la modestie de l'homme dans l'engagement politique, son implication personnelle dans une issue heureuse de la Conférence des Forces Vives de la Nation de février 1990

et son sens élevé de l'écoute du peuple, son désir d'une liberté d'expression ». Mais derrière ces jouteux inexistants - parce que peut-être non informés - parce que nés, la plupart, après la sombre période du despotisme de Kérékou-PRPB de 1972 à 1990, se profilent les visages hideux des promoteurs de contre-valeurs, les falsificateurs de l'histoire de notre pays. On les a vus faire des conférences pendant une semaine et ont pour noms Hounsou-Guèdè Patrice, Iroko Félix, Houdou Ali, Batoko Ousmane, etc. Ils se sont montrés les porte-parole de tous ceux à qui profite la morale régnante actuelle faite de truandages, de tricheries, de mensonges, de crimes crapuleux, de cupidité et de vols, autant de vices qui plongent aujourd'hui notre pays dans l'abîme. Ils entendent « immortaliser Kérékou », faire de lui un modèle pour la jeunesse et les générations futures au même titre que les Nelson Mandéla, le Kwamé Nkrumah, etc. En fait, ils entendent enterrer à jamais la mémoire de notre peuple, enterrer à jamais les vertus positives, immortaliser à jamais l'impunité et les contre-valeurs dans notre pays. Une pareille imposture ne peut être tolérée.

Alors tout comme Cicéron discourant du haut du Forum à Rome, « Non feram, non patiar, non sinam » (Je ne le supporterai pas, je ne le souffrirai pas, je ne le permettrai pas), la Conscience pensante démocratique et Révolutionnaire du Bénin avec le Parti Communiste du Bénin en tête a dit non. La campagne menée pendant la même période du 20 au 31 octobre par le « Comité des Victimes de la Répression Politique au Bénin » en a été l'expression.

Le présent numéro de notre Organe Politique « La Flamme » est consacrée à cette campagne salvatrice à laquelle le Parti Communiste a participé de façon active. Une commission du Parti a travaillé à susciter et revisiter les témoignages et documents sur la période et a produit une brochure contre « les négationnistes des horreurs de la mal-gouvernance de Mathieu Kérékou ». Le présent numéro reprend quelques éléments des crimes politiques et économiques commis par Mathieu Kérékou au cours de sa longue carrière politique et qui ont été l'objet des communications au cours de la campagne. Il s'agit ici d'un devoir de mémoire non seulement pour les victimes, mais pour le peuple tout entier. Il s'agit d'un devoir d'exorcisme ; exorciser la Fatalité qui empêche notre société de décoller, exorciser la morale incarnée par Mathieu Kérékou et l'impunité dont il s'est couvert au cours de sa honteuse retraite de 1990.

Philippe NOUDJENOME

Hommage à Guy Landry Hazoumé *



Contre les errances et les déviances de l'Etat Laïc au Bénin UN PATER NOSTER DE TROP

Article posthume de Guy Landry Hazoumé

[*] Guy Landry Hazoumé est né en 1940 au Gabon d'un père qui travaillait dans l'administration coloniale. Il s'est éteint le 22 août 2012. Dans son parcours académique, il a pris part au collège Victor Ballot, aujourd'hui Lycée Béhanzin. Parmi ses condisciples, on peut compter le professeur de philosophie Paulin Hountondji et le regretté Pascal Fantodji, ancien premier Secrétaire du Parti Communiste du Bénin (PCB). L'on sait qu'il est auteur de plusieurs œuvres tels que : *'Idéologies tribalistes et Nation en Afrique: le cas dahoméen'* (un livre de 230 pages publié en 1972 aux éditions Présence africaine) qui reste un ouvrage de référence de la question nationale et tribale, 40 ans après sa publication ; un ouvrage collectif consacré à Louis Houkannin, le précurseur de la lutte pour l'indépendance, après le roi Béhanzin ; de nombreux éditoriaux et articles pour le journal "Le Gong" devenu "Kpanlingan" créé par le Cercle Culture et Progrès dont il était un membre éminent et influent. Il fut durant de longues années le coordonnateur du Comité Inter Jeunesse (CIJ). Il a produit des oraisons funèbres d'une grande pertinence à l'occasion des disparitions d'amis de combat tels Pascal Fantodji, Victor Essou... etc. Signalons que diplomate de carrière, son parcours l'a fait exercer des missions dans les chancelleries béninoises à Paris, Washington et devenir ministre des Affaires étrangères pendant un peu plus de deux ans (du 14 mars 1987 au 05 juillet 1989) sous le régime du PRPB.

Il faut retenir que l'effort de regroupement des marxistes du Dahomey alors plus ou moins lié au PAI (Parti Africain de l'Indépendance) sénégalais a connu différentes vicissitudes, notamment une cassure après le sabotage dès 1964 de l'Organisation pour la Révolution au Dahomey (ORD). Sabordage, en ce sens qu'il s'est agi en fait d'une dissolution feinte par les chefs du Groupe pour refuser les critiques relatives à l'entrée des Kouton Issiakou et René Dossa au gouvernement du Colonel Christophe Soglo suite au mouvement populaire d'octobre 1963 et pour ne se regrouper qu'entre ceux qui faisaient l'accord autour des thèses khrouchtchéviennes de « l'Etat de démocratie nationale ». Ce sont ceux-là qui l'essentiel qui créèrent début 1968 la LNJ (Capo-Chichi T. Gratien, Ogouma Simon, Déglia Joseph, etc.), un parti ouvert en réalité. Les autres marxistes liés à l'ex ORD, avec des sympathies maoïstes, se démarquèrent pour finalement se constituer en Organisation des Marxistes-Léninistes du Dahomey (OMLD) en 1968. Seuls les initiés savaient que c'est Guy Landry Hazoumé qui fut le premier responsable de cette organisation avec ses sections nationale et extérieures. Plus de sept après, ce rassemblement n'aura pas réussi à former le parti communiste, rendant vaines les aspirations à la révolution des sympathisants du marxisme-léninisme. C'est là qu'intervint la contribution décisive du regretté Pascal Fantodji avec son groupe dénommé « Cellule locale » qui, tirant leçon des soulèvements de 1975, a réussi à lever les résistances ici ou là, notamment au sein de la section de France de l'OMLD autour du mot d'ordre « Rassemblez les marxistes-léninistes pour créer le Parti Communiste et faire la révolution au Dahomey ». Ainsi se forgera le PCD devenu Parti Communiste du Bénin. Récemment, le 29 novembre 2011, pour la commémoration du 11 décembre 1989 le PCB s'est ainsi adressé à tous les progressistes du pays : « Le Parti Communiste et la jeunesse se sont constitués en noyau ferme de résistance, défiant l'autocratie et sa police politique. Ce noyau ferme de résistance a aidé aux luttes de protestations qui, d'épisodiques et sectorielles, se sont généralisées tout au long de l'année 1989. Kérékou fit tout pour arrêter le mouvement... (mais en vain)... Toutes les libertés ont été arrachées dans les rues par les luttes, dans la douleur, la sueur, les larmes et le sang ! Le peuple a compris, assumé et montré que la liberté, la grandeur se conquièrent dans la douleur, la sueur et, parfois, les larmes et le sang s'il le faut. C'est ce qui fait la fierté du pays.

« La suite normale, honorable et profitable au peuple aurait été un Gouvernement des Travailleurs et des Peuples. C'est ce qu'a souhaité et voulu le Parti Communiste du Bénin. C'est ce à quoi il a appelé de toutes ses forces les démocrates, les travailleurs et les peuples. Mais, il n'a pas été suivi. Les illusions ont conduit à la grande messe de la Conférence Nationale où le sort du pays a été remis, une fois encore dans les mains de ses exploités et oppresseurs... Les vieux profiteurs des fruits des luttes des peuples se sont coalisés avec l'impérialisme français pour corrompre, avilir et humilier le peuple. Les exigences de contrôle populaire de la gestion du bien public sont rejetées... Tous ceux qui se sont battus pour une cause noble, qui ont revêtu de dignité, de patriotisme, de probité au sommet de l'Etat et dans la vie sociale au Bénin se retrouvent devant ce résultat amer. Beaucoup ont vieilli et se demandent que faire ? Notamment à la vue d'une jeunesse avilie dont la portion qui émerge et que l'on voit sur les télévisions n'est que la fraction avilie, castrée et rendue poltronne et corrompue.

« Avec le recul, l'on peut mieux lire les verdicts de l'histoire, l'histoire qui, malgré tout, continue de condamner les dictatures et dictateurs des peuples, de révéler les ressorts et les ardeurs inextinguibles des jeunesses.

« Alors, l'espoir est permis également ici. Le relais peut être passé à la jeunesse et cette dernière, accablée et interpellée par le chaos actuel peut saisir et tenir d'autant plus fermement le témoin si les vieux combattants utilisent leurs dernières, leurs immenses dernières forces à passer à la jeunesse le relais de courage, d'intrépidité, d'esprit de sacrifice, de don de soi, de patriotisme, de probité.

« La Jeunesse aurait terriblement voulu que ceux-là leur disent qu'il est beau de se battre, qu'il est généreux de se battre pour la patrie. Elle aurait voulu que ces aînés dont elle entend les "papa" et les "tonton" parler entre eux, avec admiration, leur disent à eux, jeunes d'aujourd'hui : « Allez-y, faites mieux, terminez ce que nous avons commencé, en toute dignité, sans jamais renier, sans jamais renoncer ». Elle aurait voulu... et le silence de tous ces aînés leur pèse. C'est pour cela que le relais doit être passé...

« Ainsi, tous ceux dont les aspirations de dignité, de patriotisme et de probité au sommet de l'Etat restent inassouvis, auront servi, beaucoup servi la cause du peuple en disant la vérité à la jeunesse, en l'aidant à s'indigner, à se libérer de la torpeur, à écouter les conseils des forces d'avant-garde pour assumer la mission que lui assigne l'histoire : être le fer de lance pour débarrasser le pays à jamais de toute autocratie et de toute sujétion au diktat étranger, instaurer le pouvoir des travailleurs et des peuples pour le développement économique accéléré du pays. C'est ce à quoi le PCB les invite ».

Mon doyen et camarade Guy a répondu positivement à cet appel et nous avions des rencontres phéniques et étions ensemble à l'œuvre sur cette base. J'aurai accompli mon devoir de mémoire en lui rendant ici un vibrant hommage.

Fidèle QUENUM

UN PATER NOSTER DE TROP

par Guy Landry Hazoumé

Parmi les cérémonies de lancement officiel, des épreuves des examens de la dernière année scolaire, nous avons retenu particulièrement une : celle du BEPC au Collège Père AUPAIS de Cotonou. En présence du Ministre de l'Enseignement Secondaire, et donc d'un représentant de l'Etat et du Gouvernement, un prêtre catholique installé au podium officiel dit un « PATER NOSTER » repris ou plutôt ordonné à l'Assistance. Si l'on sait que cette prière cordiale, et primordiale, de la liturgie est au centre de toutes les messes et de toutes les célébrations des Eglises catholiques romaines, on doit convenir que le spectacle offert et organisé est provoqué et d'intention dominatrice. Il est celui, en dehors de toute célébration œcuménique annoncée, d'une remise en question publique de ce que doit représenter, incarner et sauvegarder l'Etat Laïc.

Le débat sur la laïcité

Il ne s'agit pas alors, à notre sens, d'une manifestation mineure, ou banale. Car ce spectacle insolite s'ajoute surtout à cet emballage religieux et à cette propension quotidienne à imposer une forme insidieuse de terrorisme évangélique dans l'univers civique et politique. Ainsi doit-on, pour conquérir une sorte de légitimité supplémentaire et quasi-sacrée, proclamer sa « crainte de Dieu » ou du « SEIGNEUR » et recouvrir tous ses actes et projets de la couverture de citations et d'exemples bibliques. Il y aurait ainsi une évidence philosophique nouvelle après celle du « Cogito ergo sum » (je pense donc je suis) pascalien. Celle qui établirait la vérité suivante : « je crois donc je suis ». Evidente et nécessaire réelles et vitales où la religion équivaudrait à l'air que l'on respire, et où l'invocation de Dieu et du Seigneur constituerait une démarche naturelle et imposée, dès qu'il faut dire son projet politique, et balbutier ses choix sociaux ! Mais le problème de ce « PATER NOSTER » à la cérémonie de lancement du BEPC est véritablement simple. Il introduit en effet une contrainte et une posture rituelles, injustifiées et injustifiables, dans une salle d'examen où la présentation du Livret de Catholicité n'était nullement exigée à l'entrée !

Le temps du débat citoyen sur la neutralité exigeante et totale de l'Etat laïc, par rapport à la pratique libre des cultes de la sphère des croyances religieuses, doit donc revenir et interroger notre conscience démocratique.

Peut-être devrions-nous dire en poursuivant notre quête de la vérité et de l'équité laïques, que la religion est (comme on l'a par dérision dit pour la guerre et les militaires) une chose trop sérieuse pour être confiée aux religieux !

Le paysage urbain quotidien, l'environnement et le matraquage médiatique, la propagande « urbi et orbis » qui recouvre les murs de nos administrations publiques de versets bibliques ; d'extraits de l'Evangile, et d'icônes chrétiens, ont certes sédimenté un relief incommensurable d'habitudes acquises et de gestes faussement normaux.

L'on ne compte plus aussi le nombre de prières, ou d'offices religieux dits et célébrés dans les locaux de l'Etat et de l'Administration, et en plus diffusés sur commande sur nos chaînes d'information audio-visuelle. L'on ne compte plus le nombre de grappes de prières qui transforment bureaux et salles de réunion des administrations en temples du Christ, avec une facilité et une régularité qui ne tiennent leur légitimité anti-laïque que de certaines solidarités évangéliques, entretenues et encouragées depuis le sommet de la pyramide de l'Etat.

Or l'on ne saurait lutter contre l'intolérance religieuse, certaines velléités théocratiques, et les menaces rampantes de l'obscurantisme militant, qu'en préservant un Etat laïc, en consolidant la laïcité, organisant et développant un mouvement d'idées laïcistes, pacifique, et réconciliateur !

(Suite et fin à la page 5)

Convention Patriotique des Forces de Gauche

Le Président de la Coordination

(Lettre ouverte)

A

Monsieur François HOLLANDE

Président de la République française



François Hollande devant l'Assemblée nationale sénégalaise (12-10-2012)

Monsieur le Président,

C'est avec un sentiment contradictoire fait à la fois d'anxiété et d'espérance qu'au nom de la Convention Patriotique des Forces de Gauche du Bénin (CPFG), je vous adresse cette lettre. C'est spécialement à l'occasion du récent et premier déplacement que vous venez d'effectuer sur le continent africain en tant que Président de la République Française et des propos que vous avez tenus dans les différentes étapes de Dakar et de Kinshasa à l'occasion de la tenue du quatorzième sommet de la Francophonie.

Outre des discours sur l'Afrique comme « jeunesse du monde ou continent de l'avenir », discours sur la démocratie et le respect des droits de l'homme comme « valeurs portées par la Francophonie », la déclaration qui peut être considérée comme distinctive de votre gouvernement par rapport au régime de Sarkozy est la suivante « Le temps de la Françafrique est révolu. Il y a l'Afrique, il y a la France, il y a le partenariat entre la France et l'Afrique ». Et à l'appui de votre déclaration vous avez parlé de la suppression du Ministère de la Coopération désormais remplacé par un Ministère de Développement. Soit. Je veux bien croire. Les peuples africains veulent bien croire. Mais je voudrais simplement faire remarquer que de tels propos ont été déjà servis aux Africains par le passé par des gouvernements français, notamment celui de votre modèle, François MITTERRAND sans qu'ils n'aient été suivis d'application concrète.

En effet, la Françafrique ce n'est pas un simple mot ; c'est d'abord et avant tout, un réseau d'institutions et de personnes mises en place par la France Coloniale depuis les années 60 et commises à la tâche de maintenir dans le système colonial, les anciennes colonies d'Afrique de l'Ouest et Centrale officiellement indépendantes. Toutes les activités les plus criminelles et les moins recommandables telles les massacres des peuples du Cameroun, du Rwanda, du Congo, de la Côte d'Ivoire, les assassinats ciblés de patriotes tels Félix Moumié, Ouandié, au Cameroun, Boganda en Centrafrique, Olympio au Togo, Sankara au Burkina Faso, les coups d'Etat divers et les agressions de toutes sortes ont été l'œuvre de la Françafrique. Aujourd'hui la Françafrique, pour ce qui est de la face émergée de l'iceberg c'est : 1°- le maintien de la monnaie CFA rattachée à l'Euro par le Trésor français et dont les 50% de réserves africaines sont à la disposition de la France qui en use comme elle l'entend, y compris prêtées avec intérêt encore à ces mêmes pays africains qui en sont les propriétaires. Autrement dit, la France garde le porte-monnaie des pays africains ; 2°- la langue française instituée dans toutes les Constitutions des anciennes colonies françaises d'Afrique comme langues officielles, alors que rien de tel n'existe pour l'anglais dans les Constitutions des anciennes colonies anglaises comme le Ghana et le Nigeria par exemple ; 3°- le maintien des bases militaires françaises sur le continent africain ; 4°- le maintien du pacte colonial consistant pour les anciennes colonies françaises d'Afrique à



Philippe Noudjènoumè, Président de la Coordination de la Convention Patriotique des Forces de Gauche du Bénin

pourvoir la métropole française en matières premières à bas prix (café, cacao, coton, palmier à huile, arachide) et en richesses minières stratégiques comme l'uranium, le diamant, etc. et à importer les produits finis de la même métropole. La conséquence de cette situation, c'est que la plupart des pays les moins avancés d'Afrique sont d'anciennes colonies françaises.

C'est dire que votre déclaration sur la fin de la Françafrique demeurera un vain mot ou une nouvelle tromperie des peuples africains tant qu'elle ne sera pas suivie immédiatement d'actes allant dans le sens du démantèlement du système colonial maintenu 52 ans après les indépendances et décrit plus haut. Et à cet effet, les peuples africains n'ont-ils pas raison de douter de vous et de s'inquiéter ; d'autant plus que, plus de cinq mois après votre élection à la tête de l'Etat français, le personnel diplomatique français dans nos pays et qui sert de couverture à la Françafrique demeure celui mis en place par Sarkozy ?

Monsieur le Président,

En revisitant toute l'histoire coloniale mondiale, la France peut-elle être fière aujourd'hui de son œuvre coloniale à la manière d'une Grande Bretagne à l'égard de ses anciennes colonies telles que les Etats-Unis, l'Inde, le Canada, l'Afrique du Sud, le Nigeria ou le Ghana ; d'un Portugal par rapport au Brésil et à l'Angola, d'une Espagne par rapport aux grands Etats sud-Américains ? La France peut-elle être fière de voir ses anciennes colonies être les Pays les Moins Avancés de la planète à l'image d'un Haïti, l'Etat le plus pauvre du sous-

continent américain ou des pays d'Afrique ? Est-elle fière de jouer toujours au Gendarme derrière des pays africains « Eternels Enfants mineurs » que l'on bombarde à l'envi et au nom desquels on doit parler dans les instances internationales comme actuellement le fait votre Gouvernement à l'Organisation des Nations Unies dans l'affaire malienne ?

Ces réalités, Monsieur le Président, doivent interpellier toute conscience quelque peu éprise de justice et de liberté et devraient amener tout gouvernement attaché à l'éthique et à la paix à changer de politique. C'est dire que les peuples africains ne se contenteront plus de simples professions de foi, si merveilleuses soient-elles.

C'est à des actes concrets que les peuples africains vous attendent. Ils vous attendent avec d'autant d'impatience et d'espérance qu'ils ont suivi la campagne électorale de vous-même et des forces de gauche qui ont permis votre élection à 51,7% par rapport à Sarkozy, 48,3%. Je peux parler ici des propositions notamment des « Partis et Alliances de Partis composant le Front de Gauche » conduits par Jean-Luc Mélenchon et dont l'essentiel a reçu l'appui de bon nombre de démocrates et de patriotes béninois. Il y était nettement stipulé : « La suppression des bases militaires françaises en Afrique ; la nécessité de « Rendre aux pays africains l'autonomie de gestion de leur monnaie CFA » ; le transfert de technologie et l'aide au développement d'une industrie de transformation sur

place à partir des ressources agricoles et minières ... ».

Une telle politique au pouvoir en France réconcilierait à coup sûr celle-ci avec les peuples africains qu'elle a asservis, soit par la colonisation, soit par la néo-colonisation.

Si comme cela se dessine, vous tournez dos à ces aspirations des peuples africains, traduites en propositions du Front de Gauche, si vous tournez dos à cette frange non négligeable du peuple français qui s'est retrouvé en elles et qui ont porté sur vous son suffrage, si donc votre déclaration de Dakar ne représente qu'un cache-sexe pour couvrir le maintien de la Françafrique, alors il ne restera aux peuples africains que le recours à toutes les formes de luttes patriotiques pour accomplir la mission historique, celle de se libérer du néocolonialisme français et arracher leurs droits d'être libres, d'être souverains sur la terre de leurs aïeux, l'Afrique

Avec le respect dû à votre haute fonction, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président de la République Française, l'expression de nos sentiments patriotiques.

Cotonou, le 15 Octobre 2012.

Pour la

**COORDINATION DE LA
CONVENTION
PATRIOTIQUE DES
FORCES DE GAUCHE**

Le Président,

Philippe NOUDJENOUME

Hommage à Guy Landry Hazoumé Contre les errances et les déviances de l'Etat Laïc au Bénin

UN PATER NOSTER DE TROP

Article posthume de Guy Landry Hazoumé

(Suite et fin de la page 3)

toutes les croyances diverses et colorées du tissu religieux national ; un riche et véritable arc-en-ciel à préserver!

Car, en dehors du discours conventionnel et du détour presque protocolaire par la volonté de «Dieu Tout-Puissant» et la grandeur invisible du «Général des Armées», il existe un chemin de vérité et d'équité que la conscience laïque doit ouvrir **ici et maintenant**. Afin d'une part de démasquer tant de tartufferies, et d'exposer toutes les bigoteries qui rivalisent d'ardeur et d'hypocrisie sous nos cieux de «pays béni par le Seigneur».

Le principe et le droit nous paraissent en effet simples et clairs sur ce terrain de la laïcité promue et défendue. Ils ne cherchent qu'à encourager et protéger la légitimité de la croyance religieuse, et de la pratique des cultes religieux, tant qu'elles se maintiennent dans des cadres et des lieux d'expression et de manifestation privés et non ostentatoires et surtout non provocateurs à l'égard de chapelles ou de professions de foi différentes.

Coexistence et Paix constitueraient ainsi pour un Etat Laïc des préoccupations et des digestifs qui nourriraient la tolérance et la sécurité publique ; refuseraient d'entretenir l'arrogance et la cupidité de tant de nouveaux pasteurs et de nouveaux prophètes autoproclamés des lieux de «miracles».

Assurer l'esprit de tolérance des religions entre elles, et empêcher leur ingérence dans la sphère de l'Etat et de l'Administration des collectivités publiques, doivent donc constituer les socles d'un exercice démocratique de la laïcité.

Dans notre pays et notre société, l'Etat Laïc reste encore largement à découvrir et à instituer. Et il faut pour en garantir la pérennité et le fonctionnement régulier et satisfaisant, maintenir un débat constant sur son mode de fonctionnement, en défendre et promouvoir, la légitimité et la régularité des formes d'existence.

Tolérance absolue

Certains esprits hostiles ou malins pourraient à ce sujet vouloir légitimer une époque ou une esquisse de théocratie (ou de parrainage divin de l'Etat), en recourant à un syllogisme né de notre propre Constitution. Lorsqu'en effet le Président de la République du Bénin prête serment devant «Dieu et les Mânes de nos Ancêtres», rien ne saurait selon ces citoyens zélés de la Cause prophétique rendre illégitime la présence et le recours à l'Éternel dans les actes de la vie administrative et du gouvernement de l'Etat. Mais la croyance en cet être suprême ou ce prophète divinisé sans en instaurer un culte officiel comme à certaines époques de la Révolution française – resterait un fait de culture (peut-être !) ou un héritage de civilisation pour certains constitutionnalistes. Et cela ne devrait pas nous conduire, fatalement et mécaniquement à un gouvernement des citoyens de forme et d'inspiration théocratiques ; sous le contrôle absolu «d'appareils idéologiques d'Etat» d'essence religieuse. Tant de chapelles, par ailleurs, de congrégations et de sectes se bousculent aux portes du paradis de la Divinité Suprême, que nul ne saurait établir qui en est le meilleur messager ou le meilleur disciple et missionnaire. Nous ne commettons aucun péché de «relativisme» en soulignant ce doute énorme et terriblement îtu de réalité historique !

La vocation de l'Etat laïc étant d'assurer une égalité entre les cultes, une équité entre les institutions de la vie religieuse, tout devrait justement nous conduire à une tolérance zéro de l'intolérance dans ce domaine de sensibilité extrême. Rétablir et consolider la laïcité de l'Etat, ne saurait ainsi correspondre à ce que certains

procès d'intention – ou des faux procès – qualifieraient «d'anti cléricisme primaire». Aucun clergé et aucune institution religieuse ne devrait redouter le règne codifié et vigilant de la tolérance absolue, si le prosélytisme dogmatique et sectaire ne constituait sa raison d'être. Et surtout l'Etat – comme à certaines heures glorieuses de l'Empire colonial – n'assure plus, (ce dont nous pouvons au moins remercier le gouvernement colonial et le mouvement démocratique et laïc dans notre ancienne métropole !) une protection prioritaire et armée à une œuvre quelconque d'évangélisation.

Personne ne songe désormais à légiférer sur la religion et à la bannir comme un «opium des peuples», ni à imposer et instituer un Etat sans Dieu. Seuls la pratique et le rayonnement de leur Foi, sauront distinguer certaines Eglises et beaucoup de leurs laïcs impatientes, de ce troupeau – bien humain et reconnaissable hélas – d'imposteurs et de faux prophètes, qui peuple les pâturages de péchés et de vertus mêlés de notre humanité de souffrances, d'inégalité et de «désordres établis».

Un nouveau facteur, dont l'urgence radicale vient imposer la nécessité d'une consolidation de l'Etat laïc et d'une adhésion large et populaire aux codes et obligations légales de la laïcité, est celui de l'Islamisme.

Avec leur lot tragique de sang, de violences et de terreur, et leur aveuglement obscurantiste, les formes actuelles d'agression islamiste confèrent ainsi une valeur nouvelle et une actualité extraordinaire au combat pour la Laïcité.

De la Somalie au Nigéria, et plus récemment au Mali, le terrorisme islamiste s'organise en colonnes de «fous de Dieu» et en cohortes armées d'envoyés «infaillibles d'ALLAH le Tout-Puissant». Il sévit et installe sur notre Continent l'une des aventures théocratiques les plus sanglantes et les plus intolérantes depuis des siècles.

La nécessité historique d'une défense de la laïcité n'en est donc que plus nette et évidente pour ceux qui douteraient encore de son extrême fragilité dans nos corsets actuels d'incomplétude démocratique, de pauvreté et de corruption dominantes.

La seule voie qui reste productrice d'émancipation démocratique, de liberté et d'équité, ne s'ouvrira qu'à travers un chantier permanent de mobilisation et d'éducation pour la laïcité.

L'Etat, avec toutes ses institutions constitutionnelles, par des actions et une législation qui devront être définies, et répertoriées, orientera et supervisera cet énorme chantier.

Les Partis et la «Société Civile» feront également leurs propositions et exposeront dans des relevés précis de tâches spécifiques, les modalités de leur contribution.

Les Eglises, missions et couvents endogènes eux-mêmes seront des parties prenantes privilégiées dans ce débat, et cette entreprise d'humanité et de vertu. Car telle est, nous semble-t-il, dans la charité et la tolérance proclamées et prêchées, leur vocation originelle !

Enfin, le combat suprême et la «mère des batailles» devront s'engager dans le peuple et avec le peuple.

Par nos programmes d'éducation scolaire, et un discours constamment audible et répétitif sur les vertus intrinsèques et les valeurs inégalables, l'Etat laïc et la Laïcité ajouteront à notre Liberté et notre progrès. Et ces valeurs ajoutées resteront aux yeux de l'histoire toujours et partout inextinguibles.

Guy Landry HAZOUME
Pour «Conscience patriotique et Démocratie»

La Nouvelle Tribune n° 1427 du 2/10/12
<http://www.lanouvelletribune.info/index.php/reflexions/opinion/12320-un-pater-noster-de-trop-contre-les-errances-et-les-deviances-de-l-etat-laic-au-benin>

Suite des Messages des Invités au 6^{ème} Congrès du PCB

Parti Communiste des Ouvriers de France (PCOF)

Message au 6^{ème} Congrès
du Parti Communiste du
Bénin – PCB

Paris, 22 août 2012

Chers camarades délégués au Congrès,

Chers camarades du Comité Central sortant,

C'est avec joie que nous vous adressons les saluts fraternels de notre Parti et nos souhaits de pleins succès pour votre 6^{ème} Congrès.

Permettez nous tout d'abord de saluer la mémoire du camarade Pascal Fantodji.

Nous voulons notamment souligner le rôle qu'il a joué et que votre parti a joué dans la dénonciation de la manœuvre de la « conférence nationale » de 1990, qui a permis à l'impérialisme français, avec l'aide de Kérékou, de canaliser et dévoyer les immenses aspirations du peuple béninois à la démocratie et la souveraineté nationale qui s'étaient exprimées par de puissantes mobilisations.

Vous avez poursuivi avec courage et détermination son combat révolutionnaire et votre parti se présente à ce congrès avec de nouvelles avancées, de nouveaux acquis politiques, dans le combat pour l'émancipation nationale et sociale des travailleurs, des paysans, de la jeunesse, de l'intelligentsia progressiste, pour la révolution.

Le combat que vous menez, les initiatives que vous avez prises, comme celles de ces derniers jours, jettent visiblement le trouble dans les rangs du régime de Yayi Boni. L'inauguration de votre local national à Cotonou et la déclaration de la Convention patriotique des forces de gauche que vous venez de signer avec des forces politiques de gauche, sont des pas importants dans le combat et la contestation de ce régime au service des intérêts de la grande bourgeoisie de votre pays et de l'impérialisme français.

En se rendant à Paris, pour rencontrer F. Hollande, Yayi Boni a voulu s'assurer du soutien du nouveau gouvernement qui n'entend pas rompre réellement avec la « françafricque », ce vaste système de domination politique, économique, culturelle, militaire... qui permet à l'impérialisme français de piller les richesses de plusieurs pays d'Afrique, de maintenir son rang de « grande puissance » au niveau international.

Votre congrès se tient dans un contexte de crise profonde du système capitaliste impérialiste, une crise que celui-ci veut faire retomber sur le dos de la classe ouvrière, des masses populaires, des peuples. C'est aussi un contexte d'aiguement des rivalités entre puissances impérialistes qui se traduisent par

une recrudescence de conflits et de guerres pour le contrôle des matières premières, des marchés, des zones géostratégiques, notamment en Afrique. Ce qui se passe au Mali et plus généralement dans toute cette région, en est une illustration.

Mais c'est aussi un contexte d'intensification de la lutte de classe, de développements des mouvements populaires, comme on l'a vu au Maghreb et dans le monde arabe et comme on l'a vu au moment des émeutes de la faim qui ont secoué plusieurs pays d'Afrique et des mouvements populaires, notamment de la jeunesse, pour se débarrasser de régimes corrompus et dictatoriaux.

Le vent de la révolution souffle et ses effets se font sentir partout, même si le chemin est sinueux et chaotique. C'est précisément la tâche des partis marxistes léninistes de lutter pour diriger ces mouvements, unir le peuple, pour satisfaire les immenses attentes des masses, leurs besoins immédiats dans tous les domaines et pour tracer la perspective de la prise de pouvoir révolutionnaire.

Ce sont des questions que vous avez mises au centre de votre congrès ; elles intéressent tous les partis et organisations marxistes léninistes qui s'efforcent de tracer des tactiques concrètes qui permettent d'avancer dans l'objectif de la prise du pouvoir, par la voie révolutionnaire. C'est dans cette bataille que votre parti est engagé, en mettant en avant l'objectif politique synthétisé dans le mot d'ordre ; pour un front populaire révolutionnaire, maintenant !

Chers camarades

Nous voulons aussi saluer les forces qui assistent à votre congrès et les assurer que le PCOF est résolument engagé dans le combat contre l'impérialisme, notamment l'impérialisme français et dans la solidarité active avec les peuples d'Afrique qui subissent sa domination, avec les organisations qui luttent contre le néocolonialisme, pour l'émancipation nationale et sociale.

Dans ce combat, nous sommes depuis de longues années aux côtés des communistes du Bénin, aux côtés de leur parti, le PCB.

C'est le combat que mènent les partis et organisations de la conférence internationale de partis et organisations marxistes léninistes.

Encore une fois, pleins succès pour vos travaux ! Vive le 6^{ème} congrès du PCB ! Vive la solidarité internationale

Le Comité Central

du Parti Communiste des
Ouvriers de France

Fernent /
Mouvement des
Travailleurs
Panafricains-Sénégal

« Union libre des peuples
libres d'Afrique. Solidarité
internationaliste des
travailleurs »

fermentmtps@yahoo.fr

Chers Camarades,

C'est avec un réel plaisir que nous avons reçu l'invitation à votre 6^{ème} Congrès qui, au vu de l'activité de votre parti, sera un grand moment de bilan et de travail pour des perspectives alternatives dans l'intérêt des peuples du Bénin et d'Afrique.

En effet c'est toujours avec grand intérêt que nous lisons vos publications et que nous les partageons avec nos militants et d'autres de la Gauche dans notre pays, le Sénégal, en Afrique et dans le monde.

Malheureusement pour des raisons de disponibilité et de délai court, nous ne pourrions physiquement y assister. Mais ce n'est que partie remise.

Les menaces de régression qui planent sur l'Afrique s'accroissent, mais les résistances des peuples se développent aussi.

C'est le cas chez vous au Bénin, le cas au Mali avec la grave et dangereuse situation qui y sévit et la victoire du dégager Wade et le PDS lors des élections présidentielles et législatives dans notre pays le Sénégal, pour ne citer que ces exemples.

La Françafric, l'Eurafric et l'Usafric, le FMI et la Banque Mondiale et leurs laquais bourgeois libéraux et sociaux libéraux sont les ennemis à combattre pour frayer la voie à une alternative populaire, patriotique et révolutionnaire pour réaliser les aspirations d'indépendance et de souveraineté de nos peuples. Les exemples des guerres coloniales en Côte d'Ivoire, en Libye et celle en cours en Syrie en sont des illustrations éloquentes.

Dans cette perspective, il est important que les forces de la gauche révolutionnaire d'Afrique renforcent la coopération militante fraternelle et internationaliste entre elles et avec les forces équivalentes en Asie, en Amérique du sud et dans les puissances impérialistes des USA/Canada et d'Europe.

Plein succès à vos travaux !

Vive la solidarité panafricaine des peuples d'Afrique !

Prolétaires de tous pays et peuples opprimés, unissez vous !

Le Secrétariat Politique de
Fernent/M.T.P-S



Philippe NOUDJENOME

Ouvrage inédit de Philippe NOUDJENOME

L'ARRESTATION

Nous commençons la publication de l'Ouvrage inédit « Histoire d'une détention politique et d'une Evasion de la Prison Civile de Porto-Novo » de Philippe Noudjénoumé, actuellement Premier Secrétaire du PCB. Il s'agit ici d'un témoignage vivant qui lève un coin de voile sur les luttes qui se sont déroulées dans notre pays ces quarante dernières années et des personnes qui y sont impliquées. Puisse ce témoignage galvaniser la jeunesse dans le combat pour le devenir, pour l'avenir. La Rédaction

L'ARRESTATION

Il sonnait sept heures trente ce mardi 26 Juin 1979. Comme d'habitude tous les mardis depuis la rentrée académique de février 1979, je m'apprêtais à me rendre au campus universitaire d'Abomey-Calavi où j'ai pris service en tant que Professeur-Assistant le 07 février de cette même année. L'on m'a chargé de l'enseignement du droit administratif en deuxième année et du droit comparé en quatrième année. Comme d'habitude, à cette heure je m'étais attablé pour mon petit déjeuner (Ô pas grand-chose : un bol de café arrosé d'un peu de lait et un bout de pain beurré) histoire de tenir pendant ces heures de cours. Je vivais ensemble avec mon ami Assou Epiphane, revenu au pays pratiquement un an avant moi, après ses études de technicien des hôtelleries et restauration, diplôme qu'il a obtenu à Strasbourg. Trois mois plus tôt, Assou Epiphane et moi avions pris en location cette chambre (une 'deux-chambres à coucher un salon') de type populaire c'est-à-dire avec les dépendances au dehors (cuisine et w.c) dans ce quartier populaire de Djidjè à Cotonou maison Hontonnou.

Tout en mangeant, je feuilletais nerveusement mes feuilles de cours et réfléchissais à la manière de dispenser l'enseignement de la journée. Le métier n'est pas facile ! Des matières d'enseignement nouvelles pour un jeune prof ! Quel stress ! la préparation, l'administration du cours et ce, devant de grands gaillards qu'on dépasse d'à peine 5 ans en âge, c'est-à-dire des gens qu'on peut dire de la même génération. Puis-je me rappeler encore certains noms de cette promotion d'étudiants ? Les Assogba Nicolas, Paqui Nicolas, Sindété Denis, Gbago Barnabé, Tindo Denis, Allognon Gabriel, Baparape Aboubakar, Togbadja Julien, Djossou Joseph, Akpomé Honoré et j'en passe. J'étais vaguement dans ces pensées quand l'on tapa à la porte. L'épouse d'Epiphane répondit : « Entrez ». Sans que j'aie le temps de lever la tête, deux personnes rentrèrent dans la chambre. Sans crier gare, se dirigeant vers moi assis au fond à l'intérieur de la chambre. C'était deux personnes à peu près de mon âge à l'époque, c'est-à-dire la trentaine. L'une d'origine de l'Atakora parce que portant les cicatrices des peuples bétammaribé et wama. Je le reconnus plus tard sous le nom du policier Sinho ; l'autre sans signalisation ethnique particulière mais qui était frappé d'un léger bégaiement. Je reconnâtrai plus tard celui-ci sous le nom de Bossou Emidéou, policier en provenance de Dassa.

- Asseyez-vous, leur dis-je.

- Non, répondirent-ils.

Alors brusquement mon esprit s'éclaircit.

- Nous sommes venus vous demander de nous suivre pour répondre de quelques questions au Commissariat Central.

- Mais je vais au cours à l'instant, plaçai-je.

- Non ce ne sera pas long, répondirent-ils. Dès que vous aurez fini, vous irez au cours, seulement quelques minutes de retard.

- Alors je prends mon engin (une BBCT grand modèle que j'avais acquise en mai) et je vous suis, dis-je.

- Non, laissez, on vous emmène. Dès que l'on aura fini vous reviendrez prendre votre engin pour vous rendre à l'université.

Je laissai mes papiers de cours, et m'embarquai dans une 404 bâchée dans le siège-avant encadré de l'un de mes ravisseurs.

Le portail du commissariat central de Cotonou s'ouvrit et le véhicule pénétra dans la cour. L'intérieur grouillait de monde avec des mouvements de policiers et de véhicules. A droite à l'entrée c'était le poste de police. A gauche, une bâtisse genre rez-de-chaussée allongée Est-Ouest et peinte en couleur blanche. C'était la « Maison Blanche ».

L'on me fit pénétrer au poste de police. Le policier de service tenait en main un registre qu'on appelle main courante où on releva mes identités : noms, prénoms, date et lieu de naissance, profession. Au moment où l'on me soumettait à ces formalités, un autre policier cria : « Déshabillez-vous ! Au violon ». En levant la tête, j'aperçus alignés dans le même sens que l'endroit où on se trouvait, trois cellules fermées jusqu'à hauteur du cou d'homme adulte et fermée en haut par les grillages. C'était les « violons ». L'un de ceux qui m'ont arrêté répondit :

- « Pas au violon ! C'est un professeur ! On le conduit à la salle 'Traffics' ». Jouxant la « Maison Blanche », au fond, un grand bâtiment construit sans aucun soin et couvert en feuilles de tôles sans plafond, c'était la salle 'Traffics'. Des prisonniers y étaient entassés pêle-mêle, les uns couchés à même le sol, d'autres jouant au jeu « adjì » assis sur les nattes déchiquetées recouvertes de quelques pagnes tout aussi déchiquetés. A moi l'on fit une petite place où on me fit asseoir à même le sol.

- Demandez à la maison que l'on vous fasse venir des nattes et des couvertures me lança le policier qui me conduisit du poste de police à ce lieu.

Il sonnait 9 heures du matin. Me voilà en état d'arrestation. Je m'y attendais et les souvenirs des événements précurseurs me coulèrent dans la mémoire, se bousculèrent tels les flots de source pour former toute une nappe unie.

>> Je revis l'agent de police de la Préfecture de police de Paris qui me parlait d'un ton menaçant en me toisant dans les yeux, ce mois de novembre 1977 : « Oui nous savons tout ce que vous faites en France. Vous avez créé une organisation subversive, une association interdite sur le sol français et vos activités sont très suivies. On peut vous poursuivre pour "association

de malfaiteurs ". Vous êtes recherchés par le régime de Kérékou dans votre pays et nous voulons vous aider en vous donnant la nationalité française et vous envoyer comme assistant-technique au Gabon... Et vous refusez. Eh bien ! Tant pis pour vous. Rentrez chez vous. Kérékou va vous foutre en prison... » Ma réponse gicla comme une balle en réponse à la menace et à la provocation.

« Oui ! Je le sais. Mais je préfère mourir chez moi en terre dahoméenne que de rester chez vous ».

Alors tout rouge de colère le flic me lança : « Sortez de mon bureau et tant pis pour vous ! ».

En effet, j'avais reçu de la Préfecture de police de Paris une convocation. J'avais une certaine crainte ne sachant pour quelle raison. Dès mon arrivée, l'agent de police qui me reçut m'apostropha :

« Monsieur Philippe Noudjénoumé, vous avez pratiquement fini vos études et vous êtes sur le sol français depuis un moment » ;

- Oui, répondis-je.

- Eh bien, vous êtes né avant 1960 et vous avez droit à la nationalité française. »

Il me tendit des papiers à remplir. « - Vous voyez, il s'agit pour vous d'une régularisation. Vous êtes né français, dit-il ».

Je pris les papiers, les lus, les tournai et retournai dans tous les sens. Mon cœur battit dans la poitrine.

« Non, fis-je. »

- Non quoi ? demanda le policier.

- Je ne veux pas, fis-je.

- Vous ne voulez pas quoi ?

- Je ne veux pas de la nationalité française.

- Vous ne voulez pas quoi ? De la nationalité française ? Rugit plus que ne parla le policier, incrédule.

- Oui, fis-je calmement.

Alors le policier de déclarer : « Allez. On vous donne une semaine de réflexion. Revenez la semaine prochaine ».

Une semaine plus tard, je me rendis à la préfecture de police.

- Alors ! Avez-vous bien réfléchi ? demanda le policier

- Oui dis-je. Et je n'ai pas changé d'avis. Je ne veux pas de la nationalité française ». C'est ce qui a déclenché la colère du policier comme exposé plus haut.

>> Je me rappelle aussi cet incident qui s'était déroulé un jour en sortant du métro dans une banlieue parisienne où je me rendais à notre « siège clandestin du Parti Communiste du Dahomey », local qu'on avait loué discrètement et qu'on destinait aux réunions du jeune parti qui venait de se proclamer au pays en décembre 1977. Pour nous, notamment Gilbert Kouessi et moi, personne ne devait connaître ce lieu en dehors de nous deux, car il servait de lieu d'entreposage de nos documents les plus secrets du Parti, documents que nous ne voudrions pas voir tombés aux mains de la police après le coup qui est arrivé aux camarades en Août 1976, revenant de la réédition de la Conférence Politique

Constitutive de l'Union des Communistes du Dahomey (l'UCD) à Lomé, quand les documents constitutifs principaux de l'UCD, préfiguration du Parti Communiste du Dahomey avec des noms réels, sont tombés aux mains des limiers de Kérékou ; ce qui nous a fait précipiter la proclamation du groupe. Je sortais du métro en direction de notre planque lorsqu'un homme tout à fait inconnu de moi m'aborda : « Bonjour ! Monsieur Philippe Noudjénoumé ». Mon sang ne fit qu'un tour. Moi qui me croyais passer incognito ! Me faire appeler par mes nom et prénom et par qui ? Un homme blanc ! Dans cette lointaine banlieue parisienne ! C'est sans aucun doute, la police française qui se trouve à mes trousses ; c'est pour nous faire comprendre que nous sommes suivis et qu'on n'échappe pas à la vigilance de la police. Aussitôt, je rebrossai chemin et retournai à mon domicile, boulevard Diderot dans le 12^e arrondissement de Paris.

Lorsque le soir je fis part à Gilbert de ma mésaventure, il me fit part lui aussi de ce qui lui est arrivé aujourd'hui dans le métro. Un homme inconnu l'a aussi abordé et appelé par ses nom et prénom.

- A quelle heure ? Lui ai-je demandé.

- Vers 10 heures ; disons 10 heures 30.

- C'est cela, c'est exactement à la même heure que mon incident s'est produit, dis-je.

Il s'agit, convînmes-nous d'une opération coordonnée d'intimidation de la police française. Et une semaine après, nous liquidâmes notre planque.

Et puis notre retour au pays, moi le 02 novembre 1978, Damien Alahassa le 04 Novembre. Pour prendre en main la direction du Parti à l'intérieur du pays. Tout cela n'échappa pas à la vigilance de la police du despote Kérékou. En effet, conscient de la précarité de ma situation, j'avais dû ouvrir un compte bancaire à Lomé au lieu de Cotonou. Et pour m'approvisionner en sous, je me rendais un jour au Togo lorsque l'on m'arrêta à la frontière Hillacondji. C'était le 30 mars 1979. J'arrivai au poste-frontière de Hillacondji. Comme on fait d'habitude, je présente mes papiers (Carte consulaire, passeport) aux agents de police. Mais fait anormal, je m'aperçus que le policier se mettait à fouiller un registre, un registre de consignes. Puis l'agent de police fit passer mon passeport à un autre qui apparemment était son chef. Puis les deux me regardèrent.

« Monsieur, Attendez-nous. Asseyez-vous là » me dirent-ils. Je m'assis et me mis à penser à autre chose. Je ne me doutais de rien. Mais le temps passait. Il était environ midi en heures locales et mon objectif était de vite revenir pour une réunion à Cotonou à 17 heures. Alors je revins à la charge. Après quelques instants, ils me dirent que je ne pouvais pas me rendre à Lomé. « Les consignes sont fermes, disent-ils, de ne pas vous laisser passer la frontière ».

- Depuis quand est-ce que cela a été fait ? protestai-je.

- Depuis au moins trois mois.

A la question de savoir si j'étais seul dans le cas, il me fut répondu qu'il y en avait aussi d'autres.

- Alors je retourne à Cotonou, dis-je. Il me fut répondu qu'il leur fallait contacter Cotonou pour savoir la conduite à tenir.

« - Dites-moi quelque chose », rugis-je, à bout de patience.

Ils gardèrent le silence, puis quelques minutes, le « chef » arriva vers moi.

« - Monsieur, on nous a dit de vous reconduire sous garde à Cotonou »

« - Qui a dit cela ? » Dis-je

« - Nous n'avons pas de réponse à vous donner ».

Aussitôt dit, aussitôt fait ; on m'embarqua dans une voiture pick-up-fourgonnette, encadré par deux policiers pour Cotonou. J'étais en état d'arrestation. Pourquoi ? Je n'en sais rien. Ce qui me tranquillisa, c'est que je n'avais sur moi, aucun document compromettant. Comment d'ailleurs aurais-je pu commettre une telle bêtise ! De ce côté, j'étais tranquille. Je ripostai à toute provocation, à toute question inquisitoriale de la police pour me faire parler. D'ailleurs, « la garde de secret » est l'un des principes idéologiques du Parti Communiste du Dahomey, dût-on mourir sous torture. Je ne livrerai aucun secret du parti.

Vers 16h30, le véhicule de police fit son entrée dans la cour de la Sureté Urbaine de Cotonou (SUC), Ganhi, devenue plus tard, Direction Générale de Police.

La raison officielle de mon arrestation, c'était que je me rendais à Lomé sans autorisation. Je savais que cette cause officielle servait à couvrir des causes plus profondes. Alors j'élevai une vive protestation. -Comment obtenir une autorisation avant de me rendre à Lomé ? Rugis-je.

« C'est la consigne » me fut-il répondu. Et l'on m'enferma dans une cellule de la Sureté Urbaine de Cotonou.

Ainsi pendant une semaine, l'on a semblé « m'oublier ». En effet, c'était la pratique. On vous amène là dans une geôle, puis on vous « ignore ». On vous dit « gardés à vue » ; mais des gens « gardés à vue » avaient déjà fait quatorze mois. Parmi les détenus ainsi « gardés à vue » à la Sureté urbaine de Cotonou, il y en avait 6 sur 17 qui y étaient pour raison politique, pour appartenance au Parti Communiste du Bénin. L'un d'entre eux pulvérisait déjà les 5 mois. Le camarade Agnankpè Luc y était aussi enfermé, pour cause politique. Il y est « oublié ». Tous les autres étaient des détenus de droit commun. Et c'est là qu'apparaît l'un des aspects ignominieux de l'autocratie de Kérékou. Ces « gardés à vue » faisaient l'objet d'une répression féroce. On les sortait dans la cour et de temps en temps on les rouait de coups, pour une raison ou une autre.

Bien sûr, ils épargnaient certains comme moi. Ils brutalisaient les élèves, les gagne-petit qu'ils rassaient à loisir.

L'atmosphère ne s'est un peu détendue entre les gardes et nous que lorsque j'élevai de vives protestations contre les traitements inhumains dont les détenus étaient

L'ARRESTATION

(Suite de la page 6)

Suite de l'Extrait de l'ouvrage inédit de Philippe Noudjènoumè : « Histoire d'une détention politique et d'une évasion de la prison civile de Porto-Novo ».

victimes. On en était même arrivé à nous familiariser avec certains d'entre eux et à même échanger avec eux sur des questions d'actualité politique.

La pratique de la Sureté Urbaine de Cotonou a consisté à n'être responsable de rien. Evidemment les petits gardiens vous disent qu'ils n'y sont pour rien. Mais quand vous leur demandez de rencontrer le Directeur, on vous répond non. Cette situation créa une vive tension au sein des détenus, situation que j'ai essayé de canaliser et de diriger. Ensuite avec quelques détenus, nous décidâmes de rencontrer ce Directeur de la Sureté Urbaine, toujours invisible. Mais entre temps deux facteurs entrèrent en ligne de compte. Un jeune Contrôleur de Douanes, du nom de Ahoissi Basile Léon, parent à moi et sentimentalement lié à moi a résolu de rencontrer le Directeur pour lui demander la raison de mon internement. Deuxième facteur ; le Directeur Général Adjoint de la Sureté urbaine était une connaissance de collège. Bien que je n'aie pas eu à le voir personnellement, il a été saisi par un gardien qui avait fait le même établissement que nous.

A tous ses amis, le Directeur prétendit - on était déjà au vendredi 6 avril, soit une semaine après mon arrestation - qu'il n'était nullement informé de ma présence et a demandé qu'on clarifie les causes de mon arrestation. C'est ainsi que les Renseignements Généraux sont chargés de mener les enquêtes. Le samedi 7 avril, on me conduisit à mon domicile, pour perquisitionner chez moi ; de fond en comble. Ils n'ont évidemment rien trouvé. Ne pouvant plus alléguer d'autres arguments sans se couvrir de ridicule, ils m'ont libéré le lundi 9 avril 1979, non sans me donner les consignes suivantes : « Nous savons que tu fais partie d'un groupe UCD-PCD. Nous en avons les indications. Aussi te recommandai-je amicalement de ne plus continuer. Nous te laissons maintenant parce que nous n'avons aucune preuve palpable contre toi. Tu as été militant de l'AED (Association des Etudiants Dahoméens). C'est vous qui mettez 'R' du GMR, entre griffes (GM>R), parce que n'acceptant le mot « Révolution » et qui refusez obstinément le nom Bénin. C'est vous qui vous agrippez à l'appellation « Dahomey ». Je lui répondis que je le rendais seul responsable de ses déclarations ; qu'à ma connaissance, il y a une grande différence entre l'AED et le PCD. Que le second vise à faire la révolution, c'est-à-dire renverser le pouvoir autocratique de Kérékou et instaurer un pouvoir populaire et démocratique dirigé par le parti des ouvriers et des paysans ; tandis que l'AED n'est qu'un syndicat d'étudiants dahoméens en France. Il m'a repris vivement pour dire que pour lui, l'AED et le PCD c'est pareil. Je me dois d'ajouter que celui qui tenait ce langage, un jeune Inspecteur de police, n'était pas si zélé que cela laissait paraître de prime abord. Arrivé à mon domicile lors de la perquisition, il avait soufflé à mon hébergeur que lui, n'avait nullement l'intention de me compromettre, que s'il y avait quelque chose de compromettant de le lire dire pour qu'il sache comment travailler. Mon hébergeur, Assou Epiphane lui répondit qu'il n'y avait aucune crainte de ce côté. Cependant un papillon portant l'écrit « Envoie moi le mot de

passé » a été oublié sur mon bureau ; les amis qui ont nettoiyé la maison ne l'ont pas vu. Ce petit papier a été pris par la police. Heureusement les files ne l'ont pas lu, ou du moins s'ils l'ont lu, leur zèle ne les a pas poussés à l'exploiter et ils l'ont rendu avec tous les autres documents anodins pris en mon domicile.

Puis après l'on me soumit à un interrogatoire. Oh ! Rien que des trucs classiques connus en matière de renseignement : « Nom et prénoms, date et lieu de naissance, profession ; qu'alliez-vous faire à Lomé ? etc. » Bref aucun renseignement sur les activités politiques. Puis on prit mes empreintes digitales. Et on me libéra. La suite et les raisons de cette opération-intimidation, je le saurai quelque temps plus tard.

>> Un mois plus tard en mai, la grève avait éclaté à l'université. Cela avait commencé par les étudiants de la Faculté d'agronomie. C'était un vrai événement. Faire grève sous le pouvoir de Kérékou-PRPB ! C'était inédit. La panique s'empara de l'équipe au pouvoir. Menaces, intimidations, tout y passait. Le syndicat unique des enseignants du supérieur, SNES, membre de l'Union Nationale des Syndicats des Travailleurs du Bénin monta au créneau. Une Assemblée Générale se tint où s'illustrèrent des responsables syndicaux comme Dramane Karim et Salifou Alidou. L'assemblée générale était houleuse. Il fallait dénoncer ce mouvement considéré comme une « manœuvre des réactionnaires visant à déstabiliser le processus révolutionnaire en cours dans notre pays depuis le 26 Octobre 1972 », selon le discours officiel. Il fallait l'étouffer. Je devais parler, faire de l'agitation en faveur de la cause étudiante qui du reste était fort légitime et juste. Qu'importe ce qui arrivera ; je l'assume. Je me suis opposé fermement à la condamnation par les enseignants du mouvement universitaire. Je développai les raisons du mouvement universitaire, les problèmes académiques réels posés par les étudiants, la nécessité pour les étudiants de jouir des libertés universitaires. Tout cela était noyé dans un flot de déclamations guerrières de la part des collègues enseignants régimistes.

Deux événements pour moi marquèrent cette période. Le premier, c'était mes échanges fielleux avec mon doyen de faculté d'alors, Dossou Robert et l'hostilité de certains de mes étudiants de 4^{ème} année, membres des structures du PRPB.

Au lendemain du déclenchement du mouvement des étudiants d'agro en mai 1979, Dossou Robert m'invita dans son bureau et me sermonna. « Non, dit-il, ce mouvement est dangereux, je n'en veux pas », dit-il. J'étais stupéfait par de telles déclarations. En effet, Dossou Robert était de ceux qui ont guidé mes premiers pas de militant quand je débarquai en France en fin 1972. Je sus plus tard qu'il avait été responsable de la grande et historique Fédération des Etudiants d'Afrique Noire en France (FEANF) et responsable du groupe marxiste-léniniste Organisation des Marxistes-léninistes du Dahomey en France. Je l'admirais en même temps que son alter ego, son ami inséparable, autre grand dirigeant de la FEANF, responsable communiste du groupe des marxistes-léninistes pro-chinois de

Guinée, Alpha Condé. J'étais d'autant plus proche de Dossou Robert qu'il était assistant en droit public du professeur Pinto à l'Université Paris I-Panthéon-Sorbonne où j'étais inscrit en D.E.S (aujourd'hui DEA). Notre amitié était telle que lorsqu'il voulut retourner au pays en 1973, il me proposa d'aller ouvrir à Cotonou ensemble avec lui un cabinet d'avocat. Offre que je déclinai poliment. Lorsque se créa en 1975-76 le groupe communiste, l'UCD, mon chef, Pascal Fantodji dont il était un ami et camarade au sein de l'OMLD, le rencontra à Paris à ce propos et il donna son adhésion totale. Dès mon retour au pays, il me fut confié la tâche de former avec lui un noyau à deux en vue du contrôle de l'université. Il était alors doyen de faculté et la chose était donc aisée dans ce sens. Nous nous rencontrâmes toutes les semaines chez lui, à son domicile de « Scao-Gbété » non loin de l'Eglise St-Michel, où je lui exposais les analyses et les tactiques du parti. Il était donc au parfum du plan de combat à l'université. Alors l'on comprend ma surprise quand il m'apostropha sur le mouvement débutant à l'université en affirmant son hostilité. La discussion fut houleuse dans son bureau et ce fut la dernière rencontre dans ce cadre que nous eûmes jusqu'à ce jour. Les actes qu'il posa ultérieurement démontrèrent que Dossou Robert, avait tourné complètement dos au mouvement démocratique et révolutionnaire au Bénin et en Afrique. Il se faisait le petit garçon de course d'Azonhiho, alors puissant MISON (Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Orientation Nationale) quand celui-ci arrivait à l'université. Il s'était permis de livrer à la police un de ses étudiants en droit, Sossou Alphonse, pendant que celui-ci était en composition de fin d'année. D'ailleurs lors de ma longue détention, il n'avait jamais pris soin de me rendre visite, ni même de m'envoyer la moindre salutation.

>> Le second événement qui me marqua, ce fut mes rapports avec mes étudiants de quatrième année de droit. Parmi eux, pour ceux dont je puis me souvenir, se trouvaient en ce moment Georges Constant Amoussou, Dogué Cryriague, Soudjiédo Rita, Monsi Jean-Baptiste, Kougiazondé Christophe et Rogatien Biaou. Si avec les premiers cités, les rapports étaient plutôt cordiaux, c'était franchement hostile avec les derniers. Il s'agit de Kougiazondé Christophe et de Biaou Rogatien. Mes vues politiques ne faisaient pas mystère auprès de mes étudiants. Je développais les thèses de l'opposition ferme au régime despotique de Kérékou et qui clairement me faisais afficher comme membre ou proche du PCD. Alors, je rencontrais de leur côté, une amoniosité sans pareille. Je me comprenais rien au début. Il a fallu du temps pour que j'apprenne qu'ils appartenaient au Groupe d'Action Révolutionnaire (GAR), aile la plus militante du PRPB en milieu étudiant. A l'instant, je sous-estimais la portée de leur hostilité à mes idées et à ma personne. L'histoire plus tard me fera voir que je me trompais. Puisque détenu, j'eus la précision en 1980 que parmi les rapports qui parvenaient à l'autocrate Kérékou et qui m'ont conduit à la prison, se trouvaient ceux de mes étudiants d'alors,

Kougiazondé Christophe et Biaou Rogatien.

>> Enfin, il y eut la réunion convoquée d'urgence par Azonhiho au Champ de Foire le 19 juin 1979, c'est-à-dire une semaine avant mon arrestation.

La veille, c'est-à-dire le 18 juin 1979. Holo Théodore qui était retourné au pays seulement quelque temps auparavant (avril-mai) et qui habitait alors dans une chambre louée à Sikècodji, m'informa de la rencontre des professeurs avec le MISON qui devait se tenir le lendemain. Et comme il n'avait pas d'engin, il me demanda de passer le prendre pour l'y amener. Ce que je fis avec plaisir. Je le pris sur ma BBCT grand modèle. Nous nous présentâmes au Grand Amphithéâtre (Champ de foire), rempli de monde. Quelque temps après, entra dans la salle, un homme d'une taille au-dessus de la moyenne, la tête rasée et luisante, l'air altier quelque peu fanfaron, tenant en main une petite canne qu'il ne cessait de manipuler. Toute la salle se leva. Je compris qu'il s'agissait d'Azonhiho Dohou Martin.

Après les protocoles d'usage, il entra immédiatement dans le vif du sujet. Pour lui, la grève déclenchée à l'université n'était rien d'autre « qu'une opération de déstabilisation, savamment orchestrée par les ennemis de la révolution, agents patentés de l'impérialisme aux mains gantées de sang, pour faire échouer le processus révolutionnaire et remettre à genoux le vaillant peuple béninois. Nous le savons, nous suivons les activistes qui tirent les ficelles dans l'ombre. Mais ils seront écrasés. La révolution va les écraser. Nous savons que la révolution secrète la contre-révolution et nous nous apprêtons à de telles éventualités » débita le Goebbels du PRPB. Je constatai qu'il évitait soigneusement d'appeler le nom du PCD.

Alors il donna la parole pour que l'on intervienne. Je m'inscrivis comme bien d'autres collègues. Certains soulignèrent vaguement le bien-fondé de certaines des revendications estudiantines ; d'autres abondèrent dans le même sens qu'Azonhiho, à savoir que le mouvement était condamnable et qu'il fallait réprimer. Quant à moi, je soulignais la justesse des revendications de liberté et la nécessité pour les autorités de les prendre en compte.

Alors Azonhiho arrêta les choses et se mit à proférer des menaces.

« Je dis bien que nous suivons les activistes contre-révolutionnaires. Ils ont été préparés à Paris pour déstabiliser le régime révolutionnaire. Ils sont allés se former en Albanie. Ils sont trois pour l'instant identifiés. Nous connaissons même les plans de mise en mouvement des étudiants. Il s'agit justement de Philippe Noudjènoumè, de Holo Théodore et Bossou Moïse. Nous les connaissons ; ils sont dans mon radar. La fois dernière, j'en ai fait arrêter un qui allait faire des missions subversives à Lomé, je l'ai fait arrêter à la frontière de Hillacondji. C'était un avertissement... Pour dire que nous vous suivons. La prochaine fois ce ne sera pas une arrestation pour seulement quelques heures... ». Un silence subit tomba sur l'assistance. Tous me regardèrent. Moi je tentai

de jeter un regard vers mes deux co-accusés. Holo Théodore détournait la tête. Quant à Bossou, je le vis qui frénétiquement agitait la main en demandant la parole. Ce que moi aussi je fis.

Moïse parla en ces termes : « Moi je ne suis ni de près ni loin mêlé à ce que vous reprochez. Je comprends peut-être vos inquiétudes ; elles sont peut-être réelles. Mais vous pouvez me croire... Moi je ne suis pas là-dedans... ». Et d'autres choses du genre.

Moi, je ne puis accepter une pareille attaque contre les libertés et contre la démocratie.

« La première chose à vous dire M. le Ministre, c'est que je proteste contre des déclarations aussi fascistes. Les étudiants revendiquent des choses tout à fait légitimes, au lieu de les satisfaire, vous allez chercher des boucs émissaires. Je proteste contre l'arrestation dont j'ai été victime en avril dernier sur la voie de Lomé. Et je vous mets en garde contre de tels agissements que vous paierez tôt ou tard ».

La réunion se termina dans une atmosphère lourde de menace et de peur qui se lisait sur les visages. Certains des collègues sont allés vers moi, m'encourageant. D'autres m'évitèrent. Quant à Holo Théodore, je le cherchai vainement pour le ramener avec mon engin BBCT. Il a disparu. Une question toutefois me troublait. Azonhiho a déclaré qu'il suivait tous les plans « de déstabilisation » à l'université. Qui peut l'en informer ? Est-ce une simple déclaration ? Ou bien Dossou Robert, à qui j'exposais les tactiques du parti, était-il une taupe en notre sein ? Ou bien sont-ce mes étudiants de 4^{ème} année qui se montraient très hostiles à mes propos tels Kougiazondé Christophe ou Rogatien Biaou ?

>> >> J'étais tout à ces pensées quand le sommeil m'arracha. Allongé sur ma natte, je dormis profondément.

De mon sommeil, j'entendis crier « Réveillez le jeune professeur. Réveillez-le ». Je sursautai et me frottai les yeux. Un agent de police m'attendait à l'entrée de la porte. Je le suivis et me présentai devant le commissaire de police.

Celui-ci me regarda avec ébahissement et les sourcils froncés.

« - C'est moi qui vous ai fait appeler pour vous écouter sur p.-v. Et l'on m'a dit que vous dormez ! »

- Oui, je dormais, dis-je tranquillement.

« - On vient à peine de vous enfermer et vous dormez ici ! »

« - Alors vous m'avez amené ici pour ne pas dormir ? Lui rétorquai-je.

Tout furieux, le commissaire de police cria : « Retournez-le en salle, on l'interrogera plus tard.

Retourné, dans Salle 'Traffics', des prisonniers coururent vers moi et me racontèrent ce qui s'était passé avant que l'on me réveille de mon sommeil. « Lorsque l'agent de police s'était présenté pour me chercher et qu'on lui avait dit que je dormais, il s'était retourné pour en rendre compte au commissaire ».

(A suivre)

Déclaration

AFFAIRE : « TENTATIVE D'EMPOISONNEMENT DE BONI YAYI » LE PEUPLE NE DOIT PAS SE LAISSER DUPER, NI DISTRAIRE !



Jean Kokou ZOUNON
Porte-parole du PCB

Le 22 octobre 2012 a éclaté suite à la Conférence de presse du Commissaire Central de Cotonou, Louis Philippe Houndégnon et du procureur de la République près le tribunal de Cotonou, Justin Gbenamèto, ce qu'il convient désormais d'appeler « Affaire tentative d'empoisonnement du Chef de l'Etat BONI YAYI » Selon les propos de ces deux responsables de la police et de la justice, le scénario mis en place consisterait en ce que la nièce du chef de l'Etat, Dame Zouberath Kora, contactée et invitée à Bruxelles le 17 octobre dans un hôtel où logeait Mr Patrice TALON aurait été convaincue par ce dernier d'administrer « au chef de l'Etat des produits qui lui seront remis par le médecin spécial du chef de l'Etat, le docteur Cissé Ibrahim, produits qui seront substitués aux produits qu'il à l'habitude de prendre. Elle devrait accomplir cette mission contre la somme de un (1) milliard de franc cfa. Mr Talon n'a pas hésité à inviter aussi le docteur Cissé, qui a suivi en même temps les pas de Zouberath pour rejoindre Mr Talon dans un hôtel et la même proposition lui a été faite....Les produits sont venus à Cotonou par le vol Air France de ce jour (19 octobre 2012) et c'est le ministre Moudjaidou qui est allé récupérer les produits à l'aéroport. Une fois récupérés, il les a remis au docteur ... Le résultat n'a pas été atteint parce qu'entre temps, la dame Zouberath a commencé par en parler à certaines personnes, à sa sœur notamment, et ce sont les personnes qui ont averti le Chef de l'Etat » qui a son tour a requis les services de renseignements militaires du Petit Palais pour appréhender les mis en cause, obtenir des aveux avant leur transfert à la police et à la justice. (Cf. Nouvelle Tribune n°2442 du mardi 23 octobre 2012). Le Commissaire a brandi, au cours de la conférence de presse des produits, censés avoir été mis sous scellé de la justice. Plus tard, le jeudi 25 octobre, le Commissaire Central, afin de convaincre l'opinion de la véracité des faits, est revenu plus largement sur des détails avec des relevés de messages SMS sur l'affaire qui est en instruction !

De son côté, Monsieur Patrice Talon, contre lequel un

mandat international a été lancé, dans une interview accordée à RFI et diffusée le lundi 29 octobre 2012, rejette les accusations contre lui, qualifie l'affaire de « canular » et accuse Boni YAYI capable « d'utiliser n'importe quoi et n'importe qui pour arriver à ses fins ». Les fins poursuivies par Boni YAYI seraient celles de le punir, lui Patrice Talon qui a sponsorisé ses campagnes de 2006 et 2011, pour avoir refusé de l'aider à nouveau par ses « relations et moyens pour obtenir auprès de l'Assemblée nationale le nombre de députés qu'il faut pour voter ce genre de modifications (à la constitution) qui nécessitent une majorité qualifiée », afin de pouvoir se représenter en 2016 (Fraternité n° 3207 du mardi 30 octobre 2012).

Le peuple et l'opinion publique en général restent perplexes devant la relation des faits. Le scénario d'empoisonnement tel que le révèlent le Procureur de la République ainsi que le Commissaire Central semble rocambolesque. Pourquoi convaincre la nièce d'administrer un produit dangereux lorsqu'on a déjà en main, le médecin spécial ? Pourquoi convaincre d'abord la nièce et lui promettre de l'argent avant d'inviter aussi le docteur Cissé qui a suivi en même temps les pas de Zouberath pour rejoindre Mr Talon et la même proposition lui a été faite » (sic) ... Pourquoi tant de détails donnés par le Procureur et le Commissaire pour une affaire en instruction ?! Quels étaient auparavant les véritables relations et accords entre Boni YAYI et Patrice Talon ? De l'autre côté, Patrice Talon dans son interview ne nie pas avoir reçu à son hôtel à Bruxelles les deux personnes incriminées : « Lors de la visite de YAYI Boni à Bruxelles le nombre de personnes qui sont venues me voir est bien au-delà de celui qu'on cite » dit-il. On se retrouve comme dans une de ces affaires (du genre affaire Aïkpi) de l'ère KERÉKOU, mentor et inspirateur de Boni YAYI, disent certains où Kérékou n'a pas hésité à jeter en pâture au monde et à la postérité sa propre épouse pour des fins criminelles politiques.

En tout cas, les faits tels que les deux camps les relatent indiquent qu'il s'agit d'une affaire politique où se mêlent les affaires, la gestion du patrimoine public et de l'Etat (Coton, PVI). On se trouve au cœur de la manière dont le pays est géré, dont les élections sont financées et gagnées, (on se souvient des 13 milliards qu'aurait versés le Groupe Bolloré à Boni YAYI afin d'acheter le suffrage des autres candidats contre Houndégbonji entre les deux tours des élections de 2006), comment les financeurs sont récompensés (Le Port cédé au groupe Bolloré), comment les conflits se règlent

au sommet de l'Etat à savoir par des complots. A entendre Boni YAYI et ses partisans, Mr Talon Patrice est accusé de préparer et de financer des complots contre le Chef de l'Etat et sa personne. Ainsi, le ministre de l'Intérieur, Benoît Dègla, en réplique à l'interview de Talon sur RFI affirme que, outre la tentative d'empoisonnement, « Les trois (mis en cause) ont donné des informations suffisamment graves sur les différents schémas de déstabilisation

- L'explosion de l'avion du Chef de l'Etat par des drones

- Le recrutement de commandos pour déstabiliser le Bénin » (cf. Fraternité n° 3207 du 30 octobre 2012)

Les faits sont édifiants. Patrice Talon confirme avoir financé les campagnes de Boni YAYI en 2006 et cela lui a facilité et/ou valu le contrat de cession de toute la filière coton avec la création de SODECO. Le financement de la campagne scabreuse et du hold-up de 2011 lui ont facilité et valu le contrat PVI. Le désaccord actuel entre les deux hommes se situe, selon les dires de Patrice Talon, également au niveau politique. La succession éventuelle de Boni YAYI au pouvoir ainsi que les intérêts en jeu sont tels que Boni YAYI n'a pas hésité à suspendre, puis annuler les contrats antérieurement signés et ceci de façon arbitraire tout en déversant des mensonges comme n'ayant pas eu connaissance du contenu du contrat PVI avant la signature du décret validant ledit contrat, ou n'ayant pas autorisé l'ancien Ministre des finances, Adidjatou Mathys à payer les subventions dues à l'AIC. Il y a eu tellement de faux, de mensonges dans cette affaire que le peuple a bien raison de se méfier du pouvoir de Boni YAYI qui a osé déclarer instaurer une « dictature » dite de développement.

Par ailleurs les méthodes utilisées pour valider la narration des faits de tentative d'empoisonnement sont celles de dictateurs bien connus : susciter des marches et dé marches de compassion et de soutien. Les obligés et habitués aux «généreux» cadeaux reçus à la Présidence de la République à Cotonou ou à la résidence privée du chef de l'Etat à Tchaourou se bousculent pour apporter leur soutien dans une indignité répugnante. Il n'est pas jusqu'aux nouveaux alliés en coulisse, le PRD, à exprimer sa compassion, en attendant (donc sans attendre) les conclusions de la justice sur l'affaire !

Boni YAYI, dont le pouvoir est rejeté par le peuple veut donc se servir d'une « tentative d'empoisonnement » contre sa personne pour se faire une certaine virginité, obtenir la compassion de ses pairs afin « qu'on le laisse finir son mandat » (cf. 'La Nation' n°

5508 du mercredi 31 octobre 2012).

Il est vrai que si au Bénin, on tente d'empoisonner ses adversaires et ennemis et qu'on empoisonne effectivement et beaucoup par voie occulte et réseaux secrets, l'empoisonnement par voie matérielle prouvée est fortement réprouvé. Boni YAYI compte sans doute sur ce noble sentiment populaire pour se sortir du profond dégoût et rejet de son pouvoir. C'est dire que cette « affaire d'empoisonnement » semble trop bien venue pour le pouvoir de YAYI en déperdition.

Mais laisser Boni Yayi, usurpateur par hold-up électoral et auteur de parjures au quotidien, finir «son» mandat constituerait une poursuite de la descendance du pays, du peuple et de sa jeunesse dans le gouffre. Seuls ceux qui tirent profit de la décadence des travailleurs et du peuple peuvent s'opposer au souhait et aux luttes salvatrices pour dégager au plus tôt Boni YAYI de la tête du pays.

Cela dit, les méthodes d'élimination et de renversement des dirigeants qu'utilisent les hauts-bourgeois dans le règlement des conflits entre eux n'arrangent pas les travailleurs et les peuples. En cas de succès ou d'échec de ces méthodes, le pouvoir reste dans les mains des hauts bourgeois qui continuent d'opprimer et d'exploiter le peuple. Les complots, tentatives d'assassinats, de coups d'Etat n'arrangent pas les travailleurs, la jeunesse et le peuple.

C'est dire que l'issue pour sortir de la mal-gouvernance actuelle, celle des non-droits et de l'arbitraire (arrestations arbitraires, musellement progressif des libertés dont celle de la presse et de manifestation), celle des pillages sans nom des ressources publiques, ne consistera pas à la disparition physique d'un homme (par empoisonnement ou autre méthode violente), mais au renversement populaire du pouvoir et du système qui le soutient ; elle consistera au jugement et au châtiement des crimes que les dirigeants renversés ont commis.

Ce sont là des leçons confirmées récemment par les révolutions tunisienne et égyptienne. Le peuple est souverain. Le peuple ne se donne pas une échance à un mandat lorsque tout est à terre et que la vie de millions d'hommes et de femmes en jeu. Dans de telles conditions, le peuple doit reprendre et exercer ses droits souverains. Boni YAYI constitue un mal pour notre pays, pour sa jeunesse, pour les travailleurs, les patriotes et opérateurs économiques nationaux ! Le peuple doit se lever pour le chasser et instaurer le pouvoir des travailleurs et des peuples !

Fait à Cotonou le 31 octobre 2012

Pour Le Parti Communiste du Bénin,

Le Porte-parole,

Jean Kokou ZOUNON,

Opinion

TENTATIVE D'EMPOISONNEMENT ET AUTRES BALIVERNES ?

Piètre processus de diversion d'un failli: « messie » d'un CHANGEMENT rapidement tourné en eau de boudin; le Bénin jadis tant admiré n'ose pas s'insurger parce qu'il est géré par la politique du ventre? Parce qu'on y a peur d'un dictateur? Il paraît que quiconque le critique devient un opposant contre qui il s'acharne et que moi, je serais non seulement *persona non grata*, mais aussi une de ses cibles. OK ! Pour en avoir vu bien d'autres, j'invite les Béninois à lire ou à relire MASHOKA ELFU MOJA (*L'Insurrection des Mille Haches*) écrit en 1962; traduite en anglais, allemand et en gaélique ! cette nouvelle aussi relève certainement des « thématiques relativement éculées d'Olympe Bhély-Quenum » dixit Monsieur le professeur Florent Couao-Zotti, qui « a la chance de faire partie de l'élite de son pays ».

Je ne souhaite l'assassinat de personne, mais j'en appelle à une insurrection qui, pour le bien du peuple béninois, pour la Santé, le Social, l'Economie et la Culture, endigue radicalement la schizophrénie au sommet de l'Etat : le fascisme est à la porte du Bénin. Je l'ai écrit hier en apportant sans ambages mon soutien à la pétition des fils de Moudjaidou Soumanou.

Olympe BHÉLY-QUENUM.

Réflexion

(...) Bon travail et du courage à vous. **Kérékou et sa bande ont réveillé le chat qui dort.** Les victimes de sa répression se sont tuées depuis des années, cela ne lui a pas suffi pour rester calme dans ses vieux jours avant que la mort ne vienne l'emporter. Comme à son habitude il magouille, tire les ficelles dans l'ombre pour se faire immortaliser sous un manteau de blancheur éclatante. Mal lui en a pris de se mettre au même rang que les Mandela, Lumumba, Nkrumah, Ernest Ouandié, Nyumbé... ! Eh bien il l'aura fait à ses dépens et il en aura pour son compte, car nous les victimes sous diverses formes, nous sommes encore vivants et en possession de toutes nos facultés intellectuelles et de mémoire. Garder la mémoire ne veut pas dire être rancunier, car la mémoire ne procède pas de la volonté humaine; elle lui est indépendante puisqu'elle est liée à une des fonctions naturelles de nos structures cérébrales. Que l'homme le veuille ou non ce qui est enregistré dans sa mémoire l'est pour toujours et peut lui revenir en surface sans sa volonté, tant que ses fonctions cérébrales demeurent saines.

Loïn de moi tout esprit de vengeance. Mais je ne puis pas accepter que des vérités historiques incontestables, traçables et tracées sur documents écrits ainsi que dans les mémoires cérébrales concernant mon peuple soient falsifiées pour la gloire du tyran oppresseur de ce peuple. Il faut rétablir la vérité pour l'Histoire à en enseigner aux jeunes générations actuelles et aux générations futures. C'est notre devoir car chacun a participé autant qu'il l'a pu à écrire l'Histoire de notre peuple en ces années douloureuses. Qu'on ne renverse pas l'ordre normal des choses en glorifiant les tortionnaires du vivant de leurs nombreuses victimes. Rétablir la vérité ce n'est pas être animé d'esprit de vengeance. C'est contribuer à édifier le peuple pour le progrès de la société. Et la portée de cette action dépasse les limites des frontières du Bénin pour être mondiale. Je le dis d'autant plus fort qu'en avril 2012, au colloque organisé par le CDDB à Paris des africains, honnêtes, continuent de croire que Kérékou est un bon exemple à citer car il, selon eux, a accepté les conclusions de la conférence nationale de 1990.

Dr BIAOU Afolabi